

Déclaration UE de Conformité

Nous

VOGO

101, place Pierre Duhem, Immeuble Les Centuries II

34000 Montpellier, France

+33 (0)4 67 50 03 98

www.vogo-group.com

www.vokkero.com

Déclarons que la DoC est délivrée sous notre seule responsabilité et se réfère aux produits suivants :

Modèle produit : Vokkero GUARDIAN

Références : VO8150AA, VO8152AA, VO8154AA, VO8156AA

Objet de la déclaration :



L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : **Directive 2014/53/UE (RED)**

Les normes harmonisées et les spécifications techniques suivantes ont été appliquées :

Titre :	Date du standard/spécification
EN 300 220-2 V3.1.1	2017/02
EN 300 422-1 V2.1.1	2017/01
EN 300 328 V2.2.2	2019/07
EN 301 489-1 V2.1.1	2016/11
EN 301 489-3 V2.1.0	2016/09
EN 301 489-9 V2.1.0	2016/09
EN 301 489-17 V3.1.1	2016/09
EN 62368-1	2014 +A11 : 2017
EN 50566	2013
EN 62209-2	2010

L'appareil est conforme aux exigences de l'exposition humaine aux champs radio fréquence produits par les dispositifs de communications sans fils portés près du corps. L'équipement doit être fixé à la ceinture par une attache ceinture ou sur le bras via un brassard : espacement de 11 mm entre le corps et l'équipement.

15 juin 2021

Pascal Saguin, Directeur Général Adjoint